Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260305-2026_048-DE

DCM DU 5 MARS 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.048*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **5 mars** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 27 février 2026 - **Date d'affichage** : 9 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

24 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Jacques BELLONCLE, Laurent BERTIN, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Yannick DANTON, Samuel GATTIER, Christophe GAUTIER, Éric GOSSET, Grégory PRENVEILLE, Jonathan RAULT, Mickaël ROSETZKY, Ronan SALAÜN et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE, Claire BRIDEL, Sophie CARADEC, Lydia DERIEUX, Merlene DÉSILES, Chantal FRANCANNET, Marie-Christine LESNÉ, Alexandra MARIE, Laëtitia NOËL, Anne-Laure OULED-SGHAÏER, Rozenn PIEL et Anne VIOT.

5 excusés : Messieurs Alain CLÉRY, Jean-Christophe GILBERT et Mesdames Julie AUBAUD, Awena KERLOC'H et Elsa ROUSSEL

5 pouvoirs : Messieurs Alain CLÉRY (qui a donné pouvoir à Guillaume BÉGUÉ), Jean-Christophe GILBERT (qui a donné pouvoir à Mickaël ROSETZKY) et Mesdames Julie AUBAUD (qui a donné pouvoir à Merlene DÉSILES), Awena KERLOC'H (qui a donné pouvoir à Chantal FRANCANNET), et Elsa ROUSSEL (qui a donné pouvoir à Alexandra MARIE).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260305-2026_048-DE

VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE – SOLLICITATION DU FONDS VERT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le cahier d'accompagnement pour la mise en œuvre du « Fonds Vert » concernant la renaturation des villes et des villages ;

Monsieur Jacques BELLONCLE, Conseiller délégué en charge des Finances, Marchés publics et Suivi des contractualisations, informe l'assemblée que la Ville de Liffré souhaite transformer les cours des écoles publiques Robert Desnos, Jules Ferry et Jacques Prévert afin de les adapter aux enjeux climatiques et ainsi améliorer le bien-être des élèves. Le projet a été co-construit avec les enfants et les équipes éducatives. Il prévoit la désimperméabilisation des sols, l'ajout de plantations, la création d'îlots de fraîcheur et de requalifier l'usage de certains espaces afin d'offrir des espaces plus naturels, ombragés et apaisés. Une démarche pédagogique impliquera les élèves dans les plantations et la découverte de la nature.

Concernant le calendrier, le projet de renaturation des cours d'école est à l'étude depuis presque deux ans et présente maintenant un niveau de maturité suffisant pour être éligible au Fonds Vert. En novembre 2025, la consultation des entreprises a été lancée. L'attribution du marché a eu lieu fin janvier 2026. Le démarrage des travaux est prévu pour les vacances scolaires de printemps 2026. Les travaux seront réalisés sur trois ans, de 2026 à 2028, exclusivement pendant les vacances scolaires.

L'objet de cette délibération est de solliciter un financement au titre du Fonds Vert et d'actualiser le plan de financement de cette opération.

Le plan de financement prévisionnel actuel de ces travaux est le suivant :

Dépenses prévisionnelles HT	VEGETALISATION COURS ECOLES DESNOS - FERRY	VEGETALISATION COURS ECOLE PREVERT	TOTAL HT
MOE végétalisation des cours d'école	10 100 €	10 100 €	20 200,00 €
Relevés topographiques	1 050 €	1 050 €	2 100,00 €
Publicité pour consultation	133 €	133 €	265,53 €
Diagnostic amiante	1 860 €	1 300 €	3 160,00 €
Travaux	150 462 €	84 093 €	234 554,26 €
Total HT	**163 604 €**	**96 675 €**	**260 279,79 €**

Recettes prévisionnelles	
Fonds vert	145 692,00 €
Ville	114 587,79 €
Total HT	**260 279,79 €**

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel actualisé des travaux de végétalisation des cours d'école ;
- SOLLICITE un financement au titre du Fonds Vert concernant la renaturation des villes et des villages ;

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260305-2026_048-DE

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à la sollicitation de ces subventions.

A Liffré,
Le Maire
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr